

– JUIN –  
**2025**

LETTRE D'INFORMATION N°1

# PROJET EOLIEN D'ARCHIGNY

**Chères Archoignaises, Chers Archignois,**

À l'automne dernier, nous vous présentions pour la première fois le projet éolien actuellement à l'étude sur votre commune, à travers une lettre d'information. Depuis, certains d'entre vous ont peut-être eu l'occasion d'échanger à ce sujet dans le cadre de l'étude des perceptions menée depuis le mois de février par le cabinet **Demopolis Concertation**.

Dans cette continuité, **une démarche de concertation** va être lancée très prochainement. Son objectif : **vous donner la parole**. Nous souhaitons recueillir vos idées, vos questions, vos préoccupations et vos suggestions afin de construire ce projet en dialogue avec vous, dans un esprit d'écoute et de co-construction.

Nous aurons également le plaisir de vous convier **début juillet** à une **restitution publique** de l'étude des perceptions. Ce rendez-vous sera l'occasion de vous présenter les enseignements et de lancer ensemble une nouvelle étape de réflexion collective.

Alors que la douceur estivale commence à s'installer, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle fin de printemps.

Au plaisir de vous retrouver prochainement,

**L'équipe Enertrag**

## RENDEZ-VOUS À LA RESTITUTION DE L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS



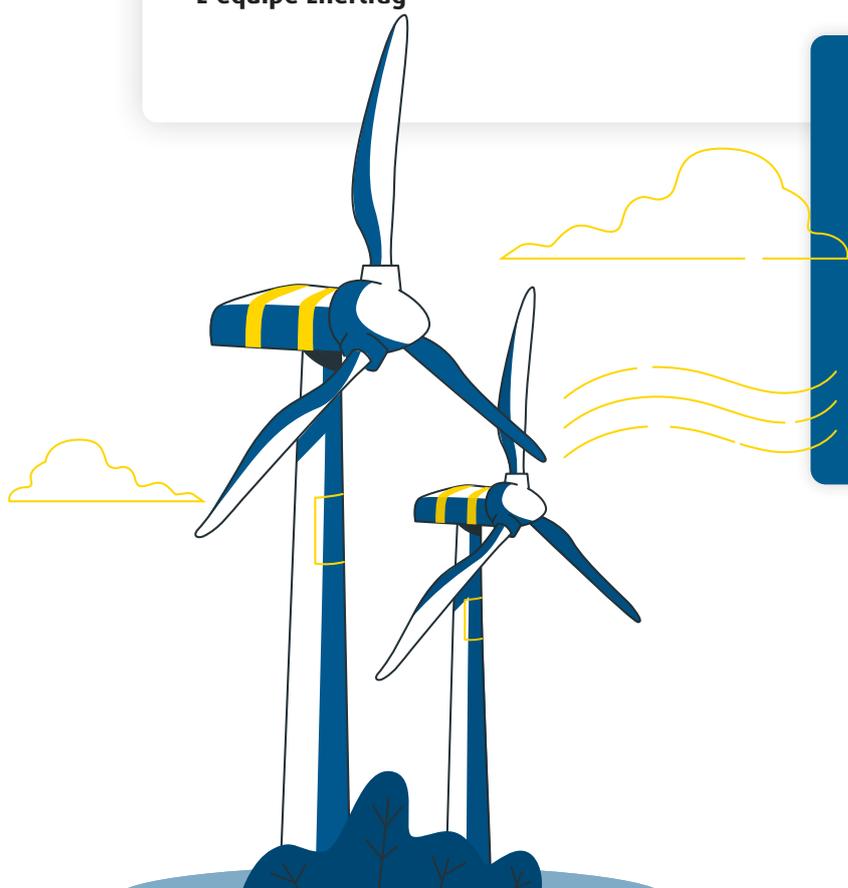
Le mardi 08 juillet



De 18h à 20h



À la Mairie d'Archigny



# RETOUR SUR L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS DE FÉVRIER À AVRIL 2025

« OUI, ÇA COMMENCE À SE  
SAVOIR SUR LA COMMUNE ! »

« PERSONNELLEMENT, JE NE  
TROUVE PAS ÇA TRÈS BEAU. »

## LES CHIFFRES DE CETTE ÉTUDE

**61** PERSONNES RENCONTRÉES  
EN PORTE-À-PORTE

**14** PERSONNES RENCONTRÉES  
EN ENTRETIENS

« ON NE VA PAS FAIRE QUE DU  
NUCLÉAIRE, C'EST UNE BONNE  
CHOSE... »

« C'EST BIEN DE FAIRE DE  
L'INFORMATION, MERCI ! »

### Quel est le but d'une étude des perceptions ?

Cette étude permet de comprendre comment les habitants et les acteurs locaux perçoivent le projet. Elle aide à adapter le projet aux attentes locales, que ce soit en termes d'information, de concertation ou directement sur le projet.

## LES PREMIERES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### Comment les éoliennes sont-elles recyclées ?

Aujourd'hui, environ 93% d'une éolienne se recycle. Les parties métalliques, comme le mât, ont une valeur marchande non-négligeable. Le béton armé peut aussi être facilement valorisé dans le secteur de la construction.

Les pales d'éoliennes sont au cœur des défis du recyclage dans le secteur éolien. Composées de matériaux composites comme la fibre de verre ou de carbone, leur recyclage est essentiel pour réduire l'empreinte environnementale de cette industrie.

Celles-ci sont aujourd'hui principalement broyées pour être valorisées dans les cimenteries ou réutilisées dans la fabrication de mobilier ou d'autres matériaux. La filière vise à atteindre un recyclage total en développant de nouvelles technologies et matériaux plus facilement revalorisables.

### Où va l'électricité produite ?

L'électricité produite est injectée sur le réseau électrique à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc éolien et le réseau public d'électricité. En sortie du poste de livraison, c'est le poste source de distribution qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes haute tension. L'électricité choisira le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi l'électricité consommée sur le territoire est généralement celle produite localement. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

### Est-ce que ça fait du bruit ?

Les éoliennes émettent un bruit de fond, principalement des basses fréquences, oscillant entre 20 Hz et 100 Hz. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales. À 500 mètres de distance (distance minimale entre une éolienne et une habitation), il est généralement inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse.

Les éoliennes font également l'objet de perfectionnements techniques constants : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle... Les éoliennes d'Archigny seraient de dernière génération et bénéficieraient donc de toutes ces avancées. De plus, les études acoustiques devront permettre de s'assurer précisément que le parc respectera la réglementation française en vigueur, qui est l'une des plus strictes au monde en la matière. Celle-ci impose une émergence maximale de 3 décibels la nuit et de 5 décibels le jour, l'émergence correspondant à la différence de bruit avec et sans le parc éolien.



### RESTEZ CONNECTÉS !

Pour ne rien rater des dernières actualités  
du projet et dialoguer avec le développeur

**WWW.PROJETEOLIEN-ARCHIGNY.FR**

Ou par mail : [archigny@enertrag.com](mailto:archigny@enertrag.com)

**FAITES-NOUS PART DE VOS IDÉES ET SUGGESTIONS**

SUR LE SITE INTERNET DU PROJET DANS LA RUBRIQUE VOS CONTRIBUTIONS > FIL DE DISCUSSION